

La Perdrix grise

Sommaire

[Critères de détermination du sexe et de l'âge](#)

[Caractères biologiques](#)

[Caractères écologiques](#)

[Répartition géographique](#)

[Statut juridique](#)

[Mesures réglementaires en France](#)

[Etat des populations et menaces potentielles](#)

[Propositions de gestion](#)

[Gestion des populations](#)

[Gestion des territoires](#)

[Bibliographie](#)

La **Perdrix grise de plaine** (*Perdix perdix*)

Classification (Classe, Ordre, Famille) :

Oiseaux, Galliformes, Phasianidés

Critères de détermination du sexe et de l'âge

Détermination du sexe

Aux jumelles. La distinction des coqs et des poules est possible par observation aux jumelles pour des oiseaux âgés de plus de 3-4 mois selon des critères tant morphologiques que comportementaux.

<p>Le mâle présente entre autres des couleurs plus vives (la tête est plus rousse), et en période de reproduction, lorsque les oiseaux vivent en couples, il présente une attitude dressée tandis que la femelle reste discrète (elle est "tapée").</p> <p>Tenu en main. Pour un oiseau de plus de 3-4 mois tenu en main, l'observation des plumes scapulaires permet également de déterminer le sexe de l'oiseau : les rayures sont en croix de Lorraine chez la poule tandis que les raies sont simples chez le coq.</p>	
	Coq territorial de perdrix grise

Détermination de l'âge

Aux jumelles. Les jeunes oiseaux peuvent être distingués des adultes jusqu'à environ 3 mois à leur silhouette générale et à l'aspect du plumage : leur taille est plus petite, leur profil est plus allongé, la couleur de leur plumage, en particulier de la tête et de la gorge, varie en fonction de l'âge.

Tenu en main. L'âge des oiseaux de moins de 4 mois peut être déterminé plus précisément d'après la chronologie de la mue. Au printemps, les subadultes et les adultes, peuvent être distingués d'après l'extrémité de leurs rémiges

(pointue chez les subadultes, arrondie chez les adultes).

Caractères biologiques

Régime alimentaire

Jusqu'à l'âge de 3-4 semaines, le perdreau consomme essentiellement des invertébrés (pucerons, fourmis mais aussi coléoptères, chenilles, araignées etc). Le régime des adultes semble dépendre des ressources disponibles. La proportion de graines, fragments végétaux et d'invertébrés varie selon les saisons. En automne, les perdrix accumulent des réserves en vue de l'hiver. En été, les périodes de nourrissage correspondent aux heures qui suivent l'aube et précèdent le coucher du soleil.

Reproduction et survie

La perdrix grise est une espèce sédentaire monogame. Les couples se forment en hiver. A partir du mois de mai, les poules font leur nid dans des endroits où la végétation atteint un couvert suffisant. Les céréales et les éléments linéaires abritent l'essentiel des nids.

Les poules commencent à pondre début mai. En cas de destruction des pontes, les poules peuvent pondre une seconde voire une troisième ponte (de remplacement, dites de recoquetage).

<p>La taille de ces pontes successives se réduit progressivement de 15 à 12 puis 8 oeufs en moyenne. La couvaison débute dès le dernier œuf pondu et dure 23-25 jours. Pendant la période de couvaison la poule ne s'absente que peu de temps de son nid, surtout par temps de pluie, et d'autant moins que la date d'éclosion est proche.</p> <p>Pendant ce temps, les coqs veillent à proximité des nids. L'immobilité des poules les rend sensibles au machinisme agricole et à la prédation. Les pontes commencent à éclore vers la mi-juin. L'éclosion des œufs d'un même nid est synchrone, les poussins quittent le nid après quelques heures (ils sont nidifuges) et forment avec les parents un groupe familial appelé compagnie.</p>	
	Nid éclos de perdrix grise FDC 41

Les 15 premiers jours de vie des poussins sont une étape critique car ils sont sensibles à la fois aux prédateurs (ils commencent à voler vers 2 semaines), au froid (ils commencent à thermoréguler vers 10 jours) et aux pratiques agricoles (leur régime alimentaire est « insectivore »). Le profil démographique de la perdrix est celui d'une forte productivité et d'un faible taux de survie annuel (variant entre 35 et 45 %). Les compagnies perdurent jusque vers fin décembre puis éclatent. Cet éclatement des compagnies coïncide avec la phase de dispersion des perdrix qui concerne essentiellement les jeunes et surtout les mâles.

Domaine d'activité

L'espace occupé par la perdrix est limité. Les estimations du domaine vital sont assez variables en fonction de la méthode utilisée pour l'estimer, de la période d'étude, et du lieu géographique. De façon générale, l'espace vital couvre quelques hectares à quelques 100 ha. Les distances de dispersion des jeunes, mesurées par télémétrie, sont faibles : de quelques centaines de mètres à 1,5 km.

Caractères écologiques

Les perdrix grises de plaine se rencontrent principalement dans les plaines céréalières ouvertes de la moitié nord de la France. Elles semblent inféodées aux céréales à paille. Elles n'aiment pas les zones trop boisées, trop humides ou trop herbagères. L'habitat le plus favorable est une mosaïque de cultures diversifiées avec des zones refuges tels que

des zones incultes ou des buissons.

Comptage de printemps de perdrix grise	Paysage de Champagne crayeuse

Répartition géographique

La Perdrix est un oiseau gibier eurasiatique dont il existe de nombreuses espèces dans le monde. Introduite en Amérique du Nord au XIXème siècle, elle y connaît actuellement une expansion de son aire de répartition.

Distribution de l'espèce en France

En France, la perdrix grise dite de plaine se rencontre schématiquement dans la moitié nord du pays ainsi qu'en moyenne montagne en Auvergne-Limousin. Les populations de perdrix grise des Pyrénées correspondent à une sous-espèce hispaniensis différant par sa coloration, son milieu de vie et par des spécificités génétiques.

Statut juridique

Europe. La perdrix grise n'est pas menacée en tant qu'espèce à l'heure actuelle. En effet, les effectifs sont encore élevés à l'échelle européenne. Toutefois, ses effectifs ont fortement chuté depuis la seconde guerre mondiale avant de se stabiliser dans les années 2000. De ce fait la perdrix grise est actuellement classée Vulnérable « préoccupation mineure » à l'échelle de l'Europe. L'espèce est inscrite sur les annexes II et III de la directive « Oiseaux » et sur l'annexe III de la convention de Berne ; sa chasse est autorisée.

France. La France abrite la population de perdrix grises la plus importante d'Europe de l'Ouest. Son effectif a été estimée à environ 800 000 couples au printemps 2008. La raréfaction de la perdrix grise en nombre de couples nicheurs depuis 30 ans s'est accompagné d'une restriction de son aire de répartition.

Mesures réglementaires en France

La chasse de la perdrix grise est autorisée sur l'ensemble du territoire. Les prélèvements cynégétiques sont assez souvent l'objet d'une gestion, mise en place à la demande des chasseurs et dont les modalités peuvent être :

- un plan de chasse - ou de gestion, essentiellement en région Centre, Picardie et Champagne-Ardennes
- un nombre limité de jours de chasse (Nord Pas-de-Calais, Bretagne, Franche Comté…),
- un système mixte de quota et d'un nombre de jours limités.

Etat des populations et menaces potentielles

Statut des populations au printemps 2008

Un bastion solide dans les plaines du Centre-Nord

L'aire de répartition principale de la perdrix grise de plaine correspond essentiellement à la moitié Centre-Nord de la France. On la rencontre dans les plaines cultivées du Nord-Pas-de-Calais, en Picardie, Ile-de-France, Champagne-Ardenne, Haute et Basse-Normandie, Centre, Bourgogne, Alsace-Lorraine, Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes. Sa présence dans plusieurs de ces régions est néanmoins localisée ou discontinue et liée à la pratique des lâchers, tout comme en Aquitaine. Ailleurs, là où on ne dispose pas d'information, la perdrix grise est très

certainement absente ; à l'exception peut-être de quelques cas particuliers d'opérations de réintroduction. L'aire de répartition principale de l'espèce s'étendrait donc sur 8,6 millions d'hectares (SAU des sept premières régions citées), et 17,5 millions d'hectares si on considère l'ensemble des régions mentionnées.

Quelques populations isolées en plaine de moyenne montagne

La perdrix grise est également présente sous forme de populations isolées en moyenne montagne – en Auvergne, en Provence-Alpes-Côte d'azur et en Languedoc-Roussillon. Dans le Massif Central et ses contreforts, la perdrix grise se rencontre dans la plaine de la Limagne, sur la planèze de Saint-Flour, dans les Cévennes, etc. Dans les Alpes l'espèce est présente dans le Champsaur. Ces populations évoluent à une altitude variant de 500 à 1200 m.

Une sous-espèce particulière en montagne

Dans les Alpes, la perdrix grise se rencontre aux environs du col du Lautaret et dans le Briançonnais, à des altitudes avoisinant les 2000m. Sa présence est liée aux lâchers, probablement de phénotype de plaine.

Dans les Pyrénées, on la trouve d'ouest en est sur l'ensemble du massif. Il s'agit de la sous-espèce *P. p. hispaniensis*. Elle est considérée comme sauvage, la pratique des lâchers étant interdite dans la zone de montagne supérieure à 1000 m d'altitude.

Le Centre-Nord abrite encore de belles populations

C'est dans le bastion de l'espèce que l'on rencontre à la fois les plus fortes densités (localement jusqu'à 50 couples/100 ha voire plus) et le plus fort pourcentage de communes où l'espèce est présente à des densités supérieures à 15 couples/100 ha. Les densités ont diminué ces dernières années, suite à la reproduction catastrophique de 2008 et celle moyenne de 2009. L'indice national de densité a augmenté en 2011 et 2012 suite aux très bonnes reproductions de 2010 et 2011.

La répartition géographique de ces différents niveaux de densités montre l'existence, d'une part, de régions entières particulièrement favorables à l'espèce et, d'autre part, d'une « mosaïque » avec des différences de densités parfois importantes d'une commune à l'autre.

Dans d'autres régions où l'espèce est présente, les densités ne dépassent pas 5 couples/100 ha ; ce qui constitue néanmoins localement de « fortes densités », l'espèce n'étant généralement présente que sous forme de populations relictuelles à moins de 1 couple/100 ha.

Tendances d'évolution.

Un effectif national globalement stable

Les estimations moyennes de l'effectif national sont de l'ordre de 846 000 couples [min : 464 000 – max : 1 366 000] pour 1998 et 800 000 [min : 444 000 – max : 1 267 000] pour 2008. A la lumière de la précision des calculs réalisés, on peut conclure à une certaine stabilité de l'espèce cette dernière décennie à l'échelle nationale.

Une évolution décennale non linéaire

Toutefois, cette conclusion repose sur la comparaison de deux « photographies » annuelles à 10 ans d'écart. Or on sait, grâce aux données collectées dans le cadre du réseau Perdrix-Faisan, que la tendance d'évolution n'a été ni linéaire ni uniforme durant cette période dans le Centre-Nord de la France. En effet, une succession de bonnes années de reproduction au début des années 2000 s'est traduite par une augmentation sensible des densités. L'embellie a été particulièrement spectaculaire en Champagne crayeuse, dans le département des Ardennes, avec des densités atteignant communément 50 couples/100 ha et plus en 2006. En revanche, en Beauce d'Eure-et-Loir, région où l'espèce décline, l'amélioration est restée de plus faible ampleur.

Une poursuite du phénomène de régression en limite d'aire ?

La comparaison des enquêtes de 1998 (Reitz, 2003) et de 2008 ne permet pas d'évaluer aisément l'évolution de la répartition et de l'abondance de l'espèce en périphérie de son bastion. En Auvergne, une régression est documentée grâce à des suivis et des enquêtes. Dans les Pyrénées, la distribution de *P. p. hispaniensis* n'a pas évolué significativement depuis 2000.

Facteurs influençant la dynamique de population

Sensibilité aux pratiques agricoles

Le caractère terrestre de la perdrix grise ainsi que son mode d'occupation de l'espace agricole la rendent sensible aux pratiques agricoles, notamment à l'irrigation, au broyage des jachères et des bordures de chemins et à la fauchaison des fourrages en mai-juin qui sont susceptibles de détruire les pontes et les poules couveuses ; à l'emploi des produits phytosanitaires qui réduisent la disponibilité en insectes et peuvent causer des intoxications ; aux moissons, déchaumages et labours précoces.

Prédation

Nombreux sont les prédateurs généralistes qui peuvent potentiellement consommer des perdrix au stade öuf, poussin ou adulte. Parmi les prédateurs Mammifères, on peut citer le renard ainsi que des Mustélidés comme la fouine, la belette ou l'hermine. Les chats harets, les hérissons, les rats et les chiens errants sont d'autres prédateurs potentiels mais les études diffèrent sur l'importance de leurs déprédations sur les perdrix. Les espèces Oiseaux prédatrices de la perdrix au stade adulte sont essentiellement des rapaces tels que le busard Saint-Martin ou l'épervier d'Europe ; les corvidés, telle la corneille noire ou la pie bavarde s'attaquent aux pontes et aux poussins. Ces prédateurs peuvent être classés en deux grandes catégories selon leur stratégie de chasse : les prédateurs carnivores terrestres qui chassent à la nuit tombée plutôt à l'odorat et les prédateurs aériens dont la chasse diurne se fait à la vue.

Maladies

Il existe un certain nombre de maladies liées à des vers parasites (respiratoire : syngamose ou digestif : capillariose, hétérakidose), des champignons (aspergillose), des protozoaires (histomonose, trichomonose, coccidiose) ou des maladies bactériennes (pasteurellose, salmonellose, colibacillose). Leur incidence sur les oiseaux sauvages n'est pas très importante.

Résistance aux intempéries

La perdrix est particulièrement sensible aux conditions météorologiques en ce qui concerne sa reproduction. Les précipitations peuvent noyer des pontes, les fortes chaleurs peuvent compromettre l'éclosion des oeufs. Le froid, le vent et la pluie sont susceptibles d'augmenter sensiblement la mortalité chez les poussins. Les conditions météorologiques sur la survie des poussins peuvent agir aussi indirectement au travers de la disponibilité en insectes. De même, des conditions climatiques "rigoureuses" en hiver (gel, neige) peuvent rendre la recherche de nourriture difficile et coûteuse en énergie pour assurer l'homéothermie des oiseaux.

Propositions de gestion

Définition d'objectifs par type d'habitat

La perdrix grise habite préférentiellement les grandes plaines ouvertes cultivées, correspondant probablement à son

milieu steppique d'origine. Elle est bien moins abondante voire absente dans les milieux plus boisés ou plus fermés, humides et herbagers. L'objectif fixé doit donc être réaliste et correspondre aux potentialités du milieu. Il ne sert à rien de vouloir implanter la perdrix grise partout au mépris de ses exigences écologiques.

Moyens d'actions : aspects techniques et réflexions

Gestion des populations

- La gestion des prélèvements par la chasse a été progressivement développée depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui, les prélèvements sont limités par mesure administrative (quota le plus souvent avec bracelets et/ou nombre de jours de chasse limité) sur plus d'un tiers des communes.
- Des lâchers de repeuplement peuvent être réalisés pour consolider une population naturelle. Les lâchers de jeunes oiseaux en été semblent donner les meilleurs résultats. Des exemples ont toutefois montré que sans un diagnostic approfondi mettant en avant une pression de chasse excessive ou si l'on ne remédie pas de façon très substantielle à une éventuelle dégradation de l'habitat (biotope et/ou prédation), on risque fort d'aboutir à un échec même si l'on opère à vaste échelle en lâchant de grandes quantités d'oiseaux. Ces opérations qui mettent en jeu des moyens humains et financiers importants et peuvent conduire au discrédit de leurs promoteurs en cas d'échec doivent donc être particulièrement bien réfléchies. Environ 17% des communes procèdent à des lâchers de tir, situées essentiellement dans les régions où le petit gibier est encore très recherché par les chasseurs mais où les populations gérées à l'état sauvage ne permettent pas une pression de chasse à même de satisfaire la demande. C'est le cas des régions bordant le bassin parisien à l'ouest et au sud et de l'île de France. La pratique des lâchers de tir n'a jamais été encouragée par le CNERA PFSP dont la politique d'études et recherches a toujours été orientée vers la gestion (ou la reconstitution) de populations sauvages. Cela étant, si l'on se place dans une optique politique de satisfaction des chasseurs, ce peut-être dans certains cas la seule solution mais il ne nous appartient pas d'en débattre ici. Il convient cependant de rappeler les inconvénients d'une telle pratique pour la préservation des oiseaux sauvages :

Conséquences sur la gestion.

L'expérience montre qu'il est très difficile de gérer des populations naturelles au sein desquelles sont introduits chaque année des oiseaux d'élevage, sauf quand on a la possibilité de les épargner à la demande (plan de chasse ne s'appliquant qu'aux oiseaux naturels ce qui suppose de pouvoir reconnaître aisément les oiseaux issus d'élevage et de pouvoir arrêter la chasse dès que le plan de chasse est atteint). Quand cette possibilité n'existe pas, il arrive que l'on prélève en début de saison de chasse surtout des gibiers lâchés mais, assez vite, un prélèvement important intervient également sur les gibiers naturels. Par ailleurs, le recours possible à des lâchers de chasse ou de tir provoque le désintérêt progressif des chasseurs pour la gestion des populations sauvages et des milieux. Cela peut entraîner la quasi disparition des perdrix sauvages, même dans des secteurs où elles pourraient se maintenir en quantité importante. La conservation de populations sauvages dans ce contexte suppose donc une obligation pour les chasseurs de mettre en place un aménagement du milieu et de participer activement au suivi des populations.

Conséquences génétiques.

Il n'a pas été possible d'estimer de façon générale le niveau de « pollution génétique » qu'entraînent des lâchers destinés à renforcer des populations car, si elle existe, elle dépend probablement d'un grand nombre de facteurs parmi lesquels l'origine des oiseaux, l'importance et la nature de la population naturelle résiduelle, la réussite du lâcher... et ne peut être jugée qu'au coup par coup.

Conséquences sanitaires.

On peut craindre, en cas de lâchers massifs, des contaminations parasitaires, bactériennes ou virales, de populations sauvages. De tels faits ont été cependant rarement observés.

Conséquences comportementales.

L'arrivée d'un nombre souvent important d'individus au sein d'une population entraîne des réactions de la part des

perdrix présentes sur le terrain. Quand des adultes adoptent des jeunes lâchés en été l'effet est bénéfique, mais quand la présence de nouveaux arrivants provoque des batailles et des comportements agressifs, les conséquences sont probablement moins favorables, ne serait ce qu'en diminuant la vigilance des oiseaux vis-à-vis des prédateurs.

Conséquences sur la prédation.

L'afflux de perdrix constituant pendant quelques jours à quelques semaines des proies souvent assez faciles à capturer attire les prédateurs, qui tendent alors à se spécialiser sur ces oiseaux et continuent à les poursuivre même quand elles sont plus difficiles à appréhender (oiseaux naturels ou oiseaux d'élevage bien acclimatés). Par ailleurs, l'augmentation de la ressource alimentaire que représentent ces gibiers peut avoir un effet favorable sur le développement et la prolifération des espèces prédatrices.

On peut envisager le lâcher de perdrix rouges pour préserver la perdrix grise tout en satisfaisant une demande de pression de chasse importante. Il n'est pas évident que l'objectif puisse être atteint de cette façon, le lâcher de perdrix rouges pouvant avoir les mêmes effets pervers par rapport à la gestion, la prédation et les conditions sanitaires que des lâchers de grises. La distinction entre les deux espèces n'est pas toujours possible au moment du tir, ce qui peut conduire à des dépassements de plan de chasse ou même à un tir en période prohibée lorsque les périodes légales de chasse ne sont pas les mêmes. Les avantages sont évidemment l'absence totale de risque de pollution génétique et la reconnaissance immédiate des oiseaux issus d'élevage dans le tableau de chasse.

Gestion des territoires

L'aménagement de l'habitat vise à implanter des couverts annuels (jachères « Environnement et Faune Sauvage », cultures à gibier, couverts intermédiaires) ou permanents (bandes-abris, haies basses-tiges, buissons) judicieusement répartis sur le territoire. L'objectif étant de diviser le grand parcellaire, de diversifier les cultures, d'apporter des couverts complémentaires en termes de phénologie et d'intérêt faunistique (zones de refuge, d'alimentation ou de reproduction. Ces couverts correspondent en général à 1-3% de la SAU. Ils sont généralement préconisés sous forme de bandes d'une part parce qu'ils peuvent être adaptés aux largeurs des engins agricoles (rampes de pulvérisation) et ne constituent pas une gêne importante pour les travaux dans les champs (raisons agricoles) et d'autre part parce que la bande apporte une grande longueur de lisière (raison faunistique). Toutefois, il semble que ce mode d'aménagement de l'habitat, lorsqu'il est trop disséminé, augmente les risques de prédation en hiver, lorsque les plaines sont nues, en concentrant proies et prédateurs à proximité de ces couverts.

Les modifications de pratiques agricoles visent à limiter les pertes en adultes, pontes et jeunes en réduisant les risques liés au machinisme agricole, à favoriser les zones de nourrissage des jeunes et à créer des caractéristiques de biotope favorables à la perdrix. Les principales actions proposées sont la gestion des bords de champs et des bords de chemins enherbés (en évitant l'irrigation, les moissons ou les fauches trop précoces ou faire des coupes hautes), l'utilisation de produits phytosanitaires non toxiques pour la faune, la mise en œuvre de techniques culturales simplifiées qui présentent des effets positifs sur la faune du sol, la flore adventice et les insectes (l'impact sur la faune gibier reste à étudier).

Il a été montré que l'agrainage est susceptible d'améliorer le succès reproducteur des perdrix. Par ailleurs, les territoires à forte densité en perdrix sont bien souvent agrainés de façon intensive plus ou moins tout au long de l'année.

Le contrôle des prédateurs par piégeage, déterrage et/ou chasse a pour objectif de limiter la mortalité des perdrix. Les résultats obtenus expérimentalement sont contrastés avec parfois des résultats à la clef (augmentation du succès de la reproduction et des densités de printemps) mais pas toujours. Il est probable que cela dépende de la complexité de la communauté de prédateurs, de leur abondance et de celle de leurs proies principales, de la pression de piégeage, ainsi que d'autres facteurs limitants du milieu. Néanmoins les territoires abritant de belles populations de perdrix sont bien piégés.

Une enquête récemment menée par P. Mayot a fait le point, région par région, sur la gestion des territoires pour la perdrix grise.

Bibliographie

- Bro E. & P. Mayot (2006). – Opérations de reconstitution des populations de perdrix grises et de perdrix rouges en France. Bilan quantitatif et acquis techniques. Faune Sauvage, 274 : 6-24.
- Bro E., A. Crosnier, F. Reitz & Ph. Landry (2012). – La situation de la perdrix grise en France : état des lieux en 2008. Faune Sauvage, 295 : 19-24.
- Bro E, F. Millot, R. Delorme, C. Polvé, E. Mangin, A. Godard, F. Tardif, C. Gouache, I. Sion, X. Brault, D. Durlin, D. Gest, T. Moret & R. Tabourel (2013). – PeGASE, bilan synthétique d'une étude perdrix grise « population-environnement ». Faune sauvage, 298 : 17-48.
- Mayot P. (1999). – Aménagements pour la perdrix : résultats d'une enquête régionale. Faune Sauvage, 249 : 28-32.
- Birkan M. & M. Jacob (1988). – La perdrix grise. Hatier. Paris. pp 284.
- Reitz F, E. Bro, P. Mayot & P. Migot (1999). – Influence de l'habitat et de la prédation sur la démographie des perdrix grises. Bulletin Mensuel de l'O.N.C., 240 : 10-21.

[retour haut de page](#)